

INTRODUCTION

Depuis toujours, les catastrophes qu'elles soient d'ordre naturel, militaire ou sanitaire, touchent des populations entières dans le monde, de manière le plus souvent non prévisible avec des conséquences parfois dramatiques. Ces populations se trouvant démunies n'ont pas les ressources nécessaires pour faire face à ces situations et sont dans l'obligation d'avoir recours à l'aide internationale.

Pire, les conséquences humanitaires de ces drames prennent des proportions souvent gigantesques. L'insuffisance des actions de l'Etat, du fait de la faiblesse de ses moyens, ne permet pas toujours de prendre en charge convenablement les victimes de ces catastrophes.

De ce fait, c'est surtout au niveau des organisations internationales publiques et des Organisations Non Gouvernementales (O.N.G) qu'on a constaté des efforts consistants tendant à porter assistance aux sinistrés, notamment à travers l'aide humanitaire.

L'aide humanitaire est une forme de solidarité et de charité, destinée aux populations pauvres, sinistrées ou à la merci des guerres. La logistique humanitaire va œuvrer pour que les secours soient optimisés et que l'aide soit apportée rapidement à un endroit donné afin de répondre le mieux possible aux besoins sur place.

La logistique humanitaire n'a pas beaucoup de différences avec la logistique des entreprises, mais a des exigences plus fortes dans la mesure où le respect des questions de temps et de rapidité permettent de sauver ou perdre des vies humaines. Dans ce domaine, la Croix Rouge Sénégalaise (C.R.S) joue, sur le plan national, un rôle important car elle dispense son aide et son soutien sans distinction de race, de religion, de classe sociale ou d'opinion politique.

L'aide humanitaire de la C.R.S en vue d'améliorer les conditions d'existence des personnes les plus vulnérables prend diverses formes : préparation aux situations d'urgence, réponse aux secours d'urgence, diffusion et promotion des valeurs humanitaires, santé et assistance aux personnes et groupes vulnérables et éducation.

Dans le cadre de la réponse aux urgences, la demande est rendue complexe par son caractère le plus souvent imprévisible, par la difficulté d'accès aux zones sinistrées et par la diversification des articles d'assistance, qui requièrent des traitements logistiques hétérogènes (nourriture, médicaments, habitats d'urgence, générateurs, véhicules, équipement radio/ télécom....).

L'objet de ce mémoire est d'étudier les dysfonctionnements de la logistique humanitaire d'une des Sociétés Nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, la Croix Rouge Sénégalaise afin d'en proposer des solutions pour mener à bien ses interventions humanitaires.

Aujourd'hui, « la logistique est un secteur essentiel de l'activité économique et constitue une nouvelle forme de l'activité industrielle et de service. »

La logistique intervient donc sur la gestion des produits, sur l'organisation de l'approvisionnement, sur une réflexion globale du système productif et de distribution.

La gestion de la chaîne logistique est une vision intégrée de la logistique qui s'occupe de l'ensemble des flux et processus de mise à disposition des produits, de la conception jusqu'au client final. Autrement dit, la chaîne logistique est un ensemble d'opérations ayant pour but la mise à disposition, au moindre coût, de la quantité de produit voulue au moment et à l'endroit où la demande existe.

Ainsi, d'une manière générale, la chaîne logistique peut se schématiser à l'aide de trois maillons de base : approvisionnement, production et distribution.

L'approvisionnement couvre les besoins en matières ou en produits nécessaires au fonctionnement de la phase suivante, la production ou leur transformation. La distribution, phase finale, se charge de mettre ces produits à la disposition du client final. Ces trois maillons collaborent de façon à obtenir la meilleure performance globale possible.

Dans le cas d'une action humanitaire, le cycle logistique comprend les étapes suivantes : récolte des informations, des dons et son approvisionnement ; son transport et la réception de la marchandise et sa distribution de manière équitable. Il s'agira de mettre à la disposition des sinistrés l'aide nécessaire dont ils ont besoin.

En fait, la difficulté à prendre aussitôt en charge les sinistrés après la catastrophe a retenu notre attention.

Le choix de ce thème a été motivé par le désir croissant d'en savoir plus sur des facettes de la logistique humanitaire qui, passe presque inaperçue en raison de son caractère social. Elle est de ce fait loin des préoccupations de rentabilité des entreprises.

Ce travail sera divisé en trois grandes parties : d'abord nous dégagerons dans une première partie le cadre théorique et méthodologique de la recherche ; ensuite nous présenterons dans une seconde partie notre zone d'étude ; enfin dans la troisième partie, nous présenterons la partie analytique de la mise en œuvre de la chaîne logistique humanitaire. Cette partie sera clôturée par la formulation des solutions et recommandations.

Première partie :
Cadre théorique et méthodologique

La première partie de ce mémoire est l'occasion de présenter le cadre théorique et méthodologique.

1.1 Cadre théorique

1.1.1 Contexte

La logistique est issue du génie militaire, responsable de l'approvisionnement des troupes afin qu'elles conservent leurs capacités opérationnelles dans la durée. Les deux métiers de base de la logistique sont donc la gestion des stocks de marchandises et d'armes puis leur transport.

Ce fonctionnement logistique bien rodé grâce aux missions précédentes sera utilisé par plusieurs disciplines parmi lesquelles l'assistance.

En effet la logistique humanitaire consiste à venir en aide une population qui se trouve dans une situation soit d'urgence soit qui ne lui permet pas de subvenir aux besoins de première nécessité. Ainsi notre étude consistera à étudier son fonctionnement c'est-à-dire de l'approvisionnement à la distribution des dons pour pouvoir sortir les dysfonctionnements et d'en proposer une solution pour son optimisation.

1.1.2 Problématique

Dans des situations chaotiques, il est primordial que les missions puissent se référer à certaines normes afin de pouvoir coordonner au mieux l'arrivée de l'aide sur place et sa distribution équitable aux victimes.

En effet de nombreuses ONG jouent un rôle de protection et de soutien aux populations locales en permettant de résister et de faire respecter les droits de l'Homme dans leur pays. Mais elles jouent aussi un rôle d'assistance.

L'enjeu de la logistique humanitaire est le sauvetage de vies qui ne possèdent plus rien du jour au lendemain. Cette logistique d'urgence se base sur les fondements de la logistique industrielle. Cependant, le critère qui fait toute la différence est celui de la vie humaine. Si la logistique pure veut la rentabilité et la réduction de coût pour une meilleure satisfaction du client, la logistique

humanitaire veut une meilleure optimisation des secours pour sauver et soulager rapidement des vies humaines. De plus, le processus humanitaire évolue souvent dans un contexte d'imprévus multiples, souvent dangereux, et dans des délais beaucoup plus courts que dans une entreprise marchande. En revanche, de par la différence de ces enjeux et de ces contraintes, elle a un mode de fonctionnement particulier pour ne pas dire spécifique.

De part la soudaineté des besoins, de l'urgence de l'assistance nécessaire, nombreux sont les dysfonctionnements que l'on peut noter dans la mise en place de la chaîne logistique humanitaire.

Ces dysfonctionnements posent de nombreux problèmes, sources de non efficacité et de non efficience de cette aide.

Pour répondre au mieux aux besoins des populations, nous avons jugé nécessaire de nous focaliser sur l'exemple de la C.R.S dont le cœur de métier est de venir en aide à des populations sénégalaises vulnérables touchées par une catastrophe naturelle.

Toutefois, pour traiter convenablement cette problématique la réponse aux questions suivantes s'avère nécessaire.

- Quelles sont les règles du Droit International Humanitaire (D.I.H) applicables lors des interventions ?
- Quelle est la procédure d'approvisionnement des dons ?
- Comment expédie-t-on ces dons ?
- Comment sont distribués ces dons ?

La réponse à ces questions ne saurait se faire sans une compréhension des termes qui composent ces questions d'où la nécessité de clarifier les concepts.

1.1.3 Clarification des concepts

Pour faciliter la compréhension de la présente étude, il semble utile de procéder à une analyse de certains termes clés qui seront utilisés dans le présent travail.

➤ Dysfonctionnement

Selon le Larousse, un dysfonctionnement est le fonctionnement irrégulier, anormal, exagéré ou diminué d'un organe, d'un mécanisme, d'un processus, etc.

➤ Logistique¹

La logistique dans la définition officielle de la norme AFNOR (norme X 50-600), est une fonction « dont la finalité est la satisfaction des besoins exprimés ou latents, aux meilleures conditions économiques pour l'entreprise et pour un niveau de service déterminé. Les besoins sont de nature interne (approvisionnement de biens et services pour assurer le fonctionnement de l'entreprise) ou externe (la satisfaction des clients). La logistique fait appel à plusieurs métiers et un savoir-faire qui concourent à la gestion des flux physiques et d'informations ainsi que des moyens ». De nombreux processus de l'entreprise impliquent donc des facettes logistiques en particulier la chaîne logistique qui va des fournisseurs aux clients.

De manière générale, la logistique désigne les moyens permettant de faire concorder au moindre coût la délivrance d'un produit avec sa demande (en un lieu donné, à un moment donné). Mais aujourd'hui, le terme s'attache plus aux outils, aux méthodes, à la démarche, au management des flux de produits... La logistique est un état d'esprit et comporte des moyens qui permettent à une entreprise de transférer son potentiel brut vers ses forces vives.

La logistique est une fonction d'entreprise visant à organiser la circulation des flux physiques et des flux d'informations qui s'y rattachent, tout en minimisant les coûts de la chaîne d'approvisionnement, de production et de distribution, et en maintenant un niveau élevé de qualité de services rendus aux clients.

➤ Humanitaire²

¹ CHITOU, I. Le rôle de la logistique dans la gestion de crise humanitaire : anticiper, prévoir, organiser et intervenir. Mémoire de fin d'études : Transport et Logistique : Université PARIS 1. Paris. 2007. page 13

² SAETTI, A., CAUET, O. La logistique humanitaire : besoins, enjeux, moyen, cadre réglementaire, étude de cas. Expression Communication en formation Continue. Paris. 2009. page 5

Selon le Larousse, l'humanitaire est « ce qui se préoccupe du bien de l'humanité, qui vise à améliorer son sort ».

En ce sens, l'humanitaire est né avec la charité chrétienne. Mais l'acte fondateur de l'humanitaire moderne est la création de la Croix Rouge en 1963. En effet, c'est dans un contexte historique particulièrement meurtrier qu'Henry DUNANT, à la suite de la bataille de Solferino, décide d'organiser des secours et entreprend de soigner les blessés sans distinction de nationalité. Il témoigne de son action dans son ouvrage intitulé Souvenir de Solferino dont s'inspire la Communauté Européenne pour bâtir le 22 août 1864 la première Convention de Genève, qui servira de fondement du Droit International Humanitaire. Ce texte pose le principe de ce que deviendra la Croix Rouge.

Dans les années 1900, se créent sur ce modèle, de nombreuses associations humanitaires partout dans le monde, principalement d'inspiration religieuse. Ces associations ont pour but principal de venir en aide aux nombreuses victimes que font les deux guerres mondiales.

La création de l'ONU en 1945 (dont le but est de maintenir la paix à la surface du monde) est un tournant majeur pour l'aide humanitaire internationale. Ainsi en découlent en 1947 la création de l'UNICEF et en 1951 celle de HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés).

Contrairement à l'aide au développement, l'humanitaire ne vise pas à construire, reconstruire ou encadrer le destin de groupes de populations dans la durée mais à intervenir en urgence, pour la survie des populations.

➤ Logistique humanitaire¹

La logistique humanitaire consiste à mettre en place une action qui vise l'amélioration de la situation d'un groupe de personnes se trouvant provisoirement ou durablement dans une situation soit d'urgence, soit qui ne lui permet pas de subvenir aux besoins de première nécessité tels que le logement, une hygiène correcte, l'alimentation, l'accès à la santé et aux soins, l'accès à l'eau potable... Ces personnes ont donc besoin d'une aide extérieure.

¹ SAETTI, A., CAUET, O. La logistique humanitaire : besoins, enjeux, moyen, cadre réglementaire, étude de cas. Expression Communication en formation Continue. Paris. 2009. page 8

➤ Logisticien humanitaire¹

C'est sur le logisticien que reposent toute l'intendance et l'organisation logistique et matérielle de la mission ou du programme.

Il supervise notamment les transports de personnes, de vivres, de médicaments et d'équipements. Concrètement, le logisticien gère les équipements techniques de la mission (parc de véhicules, maintenance de matériel, télécommunication, entrepôts...), ainsi que la chaîne des approvisionnements (achats de denrées, transport, stockage et distribution de l'aide). Il doit par ailleurs assurer l'encadrement et la formation des équipes logistiques, la mise en œuvre du plan de sécurité et la gestion du budget, la négociation des contrats locaux avec des entreprises, les relations avec les autorités locales. Mais ces attributions varient en fonction de la taille et de la nature de ses missions.

➤ Aide humanitaire²

C'est une forme de solidarité ou de charité, généralement destinée aux populations pauvres, sinistrées ou confrontées à une guerre, qui cherche à répondre à des besoins divers (faim, santé, reconstruction après un sinistre, éducation, protection des enfants, mise en place de réseaux d'eau et de communication...).

➤ Supply Chain³

La Supply Chain, ou chaîne logistique, désigne l'ensemble des flux physiques ou d'informations et les processus de mise à disposition des produits de la conception au client final. En d'autres termes, la Supply Chain désigne l'ensemble des maillons de la logistique d'approvisionnement : achats, gestion des stocks, manutention, stockage etc.

¹ Ibid

² MOUNDZIBOUET, K. R. Analyse de la chaîne logistique pour une prise en charge des sinistrés en cas de catastrophe au Sénégal : Cas de FICR. Mémoire de maîtrise : Transport et logistique : Institut Supérieur des Transports. Dakar. 2009. page 6

³ www.croix-rouge.fr

➤ O.N.G¹

Une ONG est une Organisation Non Gouvernementale. Cette expression a été utilisée dès 1946 par l'ONU pour distinguer les structures issues de la société civile par opposition aux Etats. Les O.N.G apparaissent à la suite du massacre de la première moitié du XX^{ième} siècle et à l'émergence des Droits de l'Homme. Dans un premier temps, elles ont un rôle urgentiste, puis sur un modèle de mission de santé et d'éducation elles donnent naissance aux premières ONG de développement.

Selon Philippe RYFMAN, Directeur du DESS développement à la Sorbonne, cinq (05) éléments les caractérisent :

- la notion d'association ;
- la position non étatique ;
- la volonté de s'inscrire dans une « démocratie » participative ;
- la solidarité ;
- le caractère transnational de leurs actions.

Elles couvrent tous les secteurs de la vie économique et sociale : éducation, science, culture, art, environnement, aide et protection sociale, habitat, santé, loisirs, agriculture, emploi, action syndicale, religion, etc. Leur action peut avoir lieu à l'échelle locale, régionale, nationale, internationale... Elles sont de taille et de budget variables.

➤ Dons

Un don est une action de donner, c'est-à-dire faire don de ses biens. C'est toute libéralité à titre gracieux, donation, legs.

➤ Secours

¹ SAETTI, A., CAUET, O. La logistique humanitaire : besoins, enjeux, moyen, cadre réglementaire, étude de cas. Expression Communication en formation Continue. Paris. 2009. page 6

Un secours est une aide, assistance apportée à quelqu'un qui est en danger, se trouvant dans une situation d'urgence.

1.1.4 Objectifs de recherche

1.1.4.1 Objectifs généraux

L'objectif général de ce thème est d'étudier le fonctionnement de la logistique humanitaire tout en parlant de la préparation de l'approvisionnement, l'expédition des marchandises, à ses plates formes logistiques pour les lieux de stockage jusqu'à sa distribution aux populations défavorisées afin d'en sortir les dysfonctionnements ou irrégularités qui peuvent entraver la performance de cette chaîne pour pouvoir apporter des solutions pour son optimisation.

1.1.4.2 Objectifs spécifiques

L'objectif spécifique de cette recherche est : d'étudier et comprendre le fonctionnement de la logistique humanitaire, plus particulièrement celle de la C.R.S, afin de voir les dysfonctionnements pour pouvoir apporter des solutions pour son optimisation.

Pour cela, des objectifs spécifiques permettront d'y parvenir de manière beaucoup plus précise. Il s'agit de :

- Etudier le cadre réglementaire qui engendre la C.R.S ;
- Analyser le fonctionnement de la C.R.S en cas de catastrophes c'est-à-dire de son approvisionnement à la distribution des dons ;
- Etudier les dysfonctionnements de cette chaîne logistique ;
- Formuler des solutions en vue d'optimiser la gestion de ces flux.

1.1.5 Hypothèses de recherche

Au regard des questions et objectifs susmentionnés, les hypothèses suivantes sont posées :

- La chaîne logistique humanitaire connaît des dysfonctionnements, c'est-à-dire en terme de délais pour une urgence alors que la procédure d'approvisionnement, d'expédition, de stockage et même de distribution prend du temps. La C.R.S étant une institution s'activant dans la protection et l'assistance des populations défavorisées doit avoir une bonne logistique pour faire face aux exigences.
- C.R.S est supposée avoir pour cela :
 - ✓ un plan de gestion de crise ;
 - ✓ un personnel suffisant et compétent apte à réagir dans les plus brefs délais ;
 - ✓ un matériel et un manuel de référence ;
 - ✓ une stratégie de communication afin de contrôler la diffusion d'informations et de messages.

1.2 Méthodologie de recherche

Cette partie du mémoire a pour but de décrire les méthodes et modes de recherche jugés pertinents.

Nous nous assurerons d'abord de l'existence de textes encadrant les activités menées par cette institution. Ensuite, il sera question d'étudier le fonctionnement de cette institution en cas d'assistance à savoir la manière de s'approvisionner jusqu'à la distribution. Et enfin, seront étudiés les dysfonctionnements de cette chaîne logistique.

1.2.1 Techniques et outils de collecte des données

Notre étude porte sur la Croix Rouge Sénégalaise (C.R.S) compte tenu du thème qui se rapporte à la logistique humanitaire, il paraît judicieux de prendre une institution qui a pour fonction de venir en aide aux populations qui se trouvent dans des situations soit d'urgence, soit qui ne lui permettent pas de subvenir aux besoins de première nécessité. Ainsi, pour cette étude, il est nécessaire de prendre l'attache d'un responsable de la logistique chargé de coordonner toutes les opérations ; c'est-à-dire de l'approvisionnement à la distribution des dons aux populations défavorisées.

Pour mener à bien notre étude, nous avons eu recours le plus souvent à l'outil Internet pour la recherche d'informations.

A la suite de l'outil Internet, le travail de terrain nous a permis de collecter des informations relatives à notre thème par des questionnaires¹ que nous avons adressés au Responsable logistique. Ces informations nous ont permis de mieux comprendre le déroulement des opérations de la chaîne logistique humanitaire. Elles nous ont également servi à analyser les flux d'informations et matériels pour la bonne gestion des produits.

Pour présenter ces actions, il est procédé d'abord à une présentation des actions ensuite des recommandations pour faciliter l'analyse une fois la partie analytique réalisée.

¹ Cf. Annexe 1

Toutefois avant de parvenir à cette étape, il faut souligner que ce travail académique n'a pas été sans difficultés.

1.2.2 Difficultés rencontrées

Dans l'élaboration de notre travail, nous avons rencontré des difficultés liées à l'inexistence de documents ayant un lien avec sujet. Car la plupart des documents lus nous parlent des droits humanitaires, de la place des O.N.G, des droits des civils... du fait de cette discipline qui est nouveau pour l'humanitaire. Dans les institutions, il était difficile de faire les enquêtes et d'avoir accès à certains documents jugés confidentiels. Car selon le Responsable Assistant du Comité International de la Croix Rouge (C.I.C.R) « le milieu humanitaire est un milieu très sensible pour des raisons politiques, administratives voire militaires, donc il est difficile de donner des informations ».

Mais aussi, la recherche des différentes œuvres sur internet n'était pas chose facile car en ouvrant une page web concernant le sujet, on est renvoyé parfois sur un autre lien, ce qui prend des heures avant de trouver les informations recherchées.

L'absence de site web pour la C.R.S aussi a été une difficulté majeure pour la recherche de certaines informations.

Deuxième partie :
Présentation de la zone d'étude

Il s'agira ici de présenter l'environnement de l'étude et tous les éléments qui pourraient contribuer à une meilleure compréhension et prise du sujet.

2.1 Présentation de la Croix Rouge Sénégalaise

Le Mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge est le plus grand réseau humanitaire au monde. Sa mission est d'alléger les souffrances humaines en temps de guerre et dans les situations d'urgence telles qu'épidémies, inondation et tremblement de terre et de protéger la vie et la santé et de faire respecter la dignité humaine. Le Mouvement, qui est présent dans tous les pays, est soutenu par des millions de volontaires.

Le Mouvement International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge est constitué de trois (03) composantes :

- ✓ le Comité International de la Croix Rouge (C.I.C.R)

Le C.I.C.R a été fondé en 1863 et a son siège à Genève en Suisse.

Institution privée, apolitique et indépendant, le C.I.C.R agit comme intermédiaire neutre dans les questions humanitaires lors des conflits internationaux ou des conflits armés et de troubles internes.

Il assure la protection et l'assurance aux victimes des conflits : prisonniers de guerre et internés civils, aux blessés et naufragés de guerre et aux civils se trouvant en territoire ennemi ou occupé par l'ennemi.

Le C.I.C.R visite également les prisonniers politiques. Son rôle en temps de guerre est défini dans les quatre Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels. Il est gardien et protecteur de ces traités internationaux. Le C.I.C.R concourt à leur développement et à leur diffusion dans le monde.

Le C.I.C.R est financé par les contributions volontaires des Gouvernements, des Sociétés Nationales et d'autres institutions internationales ainsi que dons et legs de simples particuliers.

✓ la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (F.I.C.R)

Elle est fondée en 1919 et est basée à Genève en Suisse. Elle est constituée par les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Elle a plusieurs rôles dont :

- prévenir et alléger les souffrances humaines grâce aux activités des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;
- encourager la création et le développement des sociétés nationales dans tous les pays du monde ;
- conseiller et aider les sociétés nationales qui développent leurs divers services pour la communauté ;
- coordonner et organiser les secours internationaux victimes des catastrophes naturelles, lançant souvent en leur faveur des appels internationaux. Elle encourage aussi l'adoption de plans nationaux de préparation aux désastres.

La Fédération est l'organe permanent de liaison entre les sociétés nationales au nom desquelles elle parle et les représente officiellement sur le plan international.

Le financement de la Fédération provient des quotes-parts annuelles de sociétés nationales, de contributions volontaires aux programmes de secours et de développement, des contributions volontaires des gouvernements, de la coopération entre sociétés nationales ainsi que des dons de simples particuliers.

✓ les Sociétés Nationales (S.N)

Il existe aujourd'hui une société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans presque l'ensemble des pays membres des Nations Unies. Ces sociétés sont ouvertes à tous et leurs services répondent au seul critère du besoin.

Les activités des Sociétés Nationales varient selon les pays. Elles comprennent le secours d'urgence, la santé, l'assistance sociale, la formation en secourisme, les programmes de jeunesse, l'éducation et les projets d'appui aux

communautés vulnérables, la préparation aux catastrophes et la promotion des valeurs humanitaires etc.

En temps de guerre, elles interviennent en qualité d'auxiliaires des services sanitaires des armées, soignent les soldats malades et blessés et viennent en aide aux prisonniers et aux réfugiés.

Pour être reconnus par le C.I.C.R, la Société Nationale doit remplir les dix (10) conditions suivantes :

1. Etre constituée sur le territoire d'un Etat indépendant où la Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les forces armées en campagnes est en vigueur.
2. Etre dans cet Etat l'unique Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge et être dirigée par un organe central qui seul la représente auprès des autres composantes du Mouvement.
3. Etre dûment reconnue par le Gouvernement légal de son pays sur la base des Conventions de Genève et de la législation nationale comme société de secours volontaire, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire.
4. Jouir d'un statut d'autonomie lui permettant d'exercer son activité conformément aux principes fondamentaux du Mouvement.
5. Faire usage du nom et de l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge conformément aux Conventions de Genève.
6. Posséder une organisation lui permettant de remplir les tâches définies dans ses statuts, y compris la préparation dès le temps de paix aux tâches qui lui incombent en cas de conflit armé.
7. Etendre son action à l'ensemble du territoire de l'Etat.
8. Recruter ses membres volontaires et ses collaborateurs sans distinction de race, de sexe, de classe, de religion ou d'opinion politique.
9. Adhérer aux présents statuts, participer à la solidarité qui unit les composantes du Mouvement et collaborer avec elles.
10. Respecter les Principes fondamentaux du Mouvement et être guidée dans son action par les Principes du Droit International Humanitaire.

Parmi ses Sociétés Nationales, nous avons la Croix Rouge Sénégalaise qui est une organisation humanitaire affiliée à la F.I.C.R et au C.I.C.R. C'est une organisation à but non lucratif, auxiliaire des Pouvoirs Publics.

La C.R.S a pour mandat de donner son appui, et de ne pas agir directement sur les populations car c'est l'Etat qui doit le faire.

2.1.1 Historique de la Croix Rouge Sénégalaise

Avant l'indépendance, il existait une section de la Croix Rouge Française au Sénégal. Deux ans après l'indépendance en 1962, il a été créé la Société Nationale de la Croix Rouge Sénégalaise. Elle est reconnue comme une association humanitaire d'utilité publique par le décret n° 63/055 du 29 janvier 1963 complété par le décret n° 63/597 du 11 septembre 1963. Elle est reconnue par le C.I.C.R en 1963 et dans la même année elle a adhéré à la ligue devenue F.I.C.R.

2.1.2 Mission de la Croix Rouge Sénégalaise

A l'instar de toutes les sociétés nationales membres de la Fédération, la Croix Rouge Sénégalaise a pour mission d'améliorer le sort des plus vulnérables, ceux dont la survie même est menacée ou qui risquent de ne plus jouir d'un niveau acceptable de sécurité socio-économique et de dignité humaine ; en oeuvrant de manière efficace et efficient à assurer le renforcement communautaire des programmes et politiques de l'Etat.

2.1.3 Principes fondamentaux

Les principes fondamentaux de la Croix Rouge sont le fruit d'un siècle d'expérience, proclamés à Vienne en 1965, ils donnent leur cohésion aux Sociétés nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, au C.I.C.R et à la F.I.C.R, et garantissent la pérennité du Mouvement et de son action humanitaire.

La XX^e Conférence internationale de la Croix Rouge proclame les principes fondamentaux de la Croix Rouge :

 Humanité

Née du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, la Croix Rouge sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Elle tend à protéger la vie et la santé, ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Elle favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

 Impartialité

Elle ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale ou d'appartenance politique. Elle s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

 Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, elle s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux ou philosophique.

 Indépendance

La Croix Rouge est indépendante. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes de la Croix Rouge.

 Volontariat

Le volontariat est à l'origine de la Croix Rouge. Les personnels de la Croix Rouge et du Croissant Rouge sont des volontaires car ils acceptent de consacrer une partie de leur temps à des activités humanitaires. Leur engagement doit être fondamentalement désintéressé.

 Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

 Universalité

La Croix Rouge est une institution universelle, au sein de laquelle toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider.

Ces principes sont valables pour tous les dérivés de la fondation de la Croix Rouge, qui agissent tous dans le même but.

2.1.4 Organisation des services de la C.R.S

Son organisation repose sur des organes centraux, à l'échelle nationale, et sur des organes de base, à l'échelle régionale, départementale et locale.

Les organes centraux sont :

- l'Assemblée Générale, instance suprême de décision, qui se réunit tous les trois ans, en session ordinaire ; elle peut être convoquée en session extraordinaire à la demande des 2/3 de ses membres ;
- le Conseil d'Administration, qui se réunit tous les six mois, pour appliquer les décisions de l'Assemblée Générale et orienter la politique de l'Institution ;
- le Bureau National, qui est élu par le Conseil d'Administration est l'organe d'exécution des décisions arrêtées par celui-ci ;
- le Comité National, qui est composé des membres du Bureau national et l'ensemble des chefs de départements et chefs de services techniques

nationaux, donne son avis sur toutes les questions à caractère technique (budget, programme d'action, plan de Développement).

Les organes de base sont :

- les comités régionaux, au nombre de onze ;
- les comités départementaux, au nombre de trente quatre ;
- les comités communaux ;
- les comités locaux.

2.1.5 Organigramme¹

L'organigramme est la représentation schématique des différents services de l'entreprise. Il se présente de la manière suivante :

- le Département de l'Administration Générale et des Finances ;
- le Département de la Formation, de la Jeunesse et du Secourisme ;
- le Département opérationnel et de la Logistique ;
- le Département de la Santé Communautaire.

2.2 Organisation logistique de la Croix Rouge Sénégalaise

2.2.1 Lieu de stockage

Le lieu de stockage de la C.R.S se situe à l'Avenue Cheikh Anta DIOP x Canal IV à l'immeuble GERBA. Ce sont deux bâtiments d'environ 66m² et 50m² que l'Etat a mis à leur disposition pour le stockage des dons. Il y a aussi un lieu de stockage au sein même de la C.R.S, mais il est plus petit que ceux donnés par l'Etat.

Ces dons sont essentiellement composés de : moustiquaires, terpolines (abris temporaire), matériels d'assainissement, habits, kits d'hygiène (eau de javel, savons, détergeant...), kits de cuisines, kits pour la construction des latrines, seaux, nattes, jerricanes (réservoirs d'eau), lipicos, couvertures des armoires, chaussures en plastique, balles de couvertures, etc.

¹ Cf. Anne 2

Mais aussi, la C.R.S a des comités dans chaque région du territoire sénégalais qui ont leur propre siège ou louent des entrepôts locaux où ils stockent leurs produits.

Ainsi, il faut noter que la C.R.S ne dispose pas de chariots élévateurs, ni de transpalettes et de palettes pour la manutention des dons ; ce qui rend la manutention brutale et de l'absence de rayons (des étagères) pour ranger ces produits. Car ces derniers sont mis dans des cartons arrimer les uns sur les autres.

Pour être en conformité avec la loi 85-40 du 29 juillet 1985 du Code des Obligations Civiles et Commerciales (COCC), la C.R.S procède à un inventaire annuel. Car cette loi oblige tous les commerçants et certains contribuables à tenir correctement la comptabilité avec les livres et les documents requis.

Ainsi pour constater les profits et les pertes, l'entreprise est tenue d'effectuer au moins un inventaire annuel.

2.2.2 Equipements d'intervention

La C.R.S dispose d'une flotte logistique permettant la réalisation en grande partie de la mission.

Elle a à sa disposition 19 véhicules répartis comme suit :

- ✓ 04 Minibus de marque Foton Alpha Bidba de quinze places pour le transport de ses volontaires dans les zones sinistrées, mais aussi pour le déplacement de ses élèves ;
- ✓ 01 Bus Yanxing de vingt trois places pour le transport des élèves ;
- ✓ 06 Toyota Land Cruiser de cinq places pour le personnel ;
- ✓ 02 camions de 19 et 27 tonnes pour le transport de dons ;
- ✓ 01 Renault Mégane de cinq places pour le déplacement des membres de l'administration ;
- ✓ 01 Pajero de marque Mitsubishi de cinq places pour les missions de son personnel ;
- ✓ 03 Wingles Pick up deux cabines de cinq places pour les missions de son personnel ;
- ✓ 01 Hover pour l'administration ;

- ✓ 01 Wagon médicalisé qui est attelé pour assurer la stratégie avancée lors des couvertures sanitaires des évènements majeurs.

2.2.3 Ressources humaines

La chaîne logistique humanitaire n'existerait pas si la dimension humaine n'était pas présent, il faut des hommes et des femmes qui s'engagent afin d'exercer à travers tous les maillons de cette chaîne.

C'est pourquoi la C.R.S dispose d'une base de données de 30 000 volontaires sur tout le territoire sénégalais capable de réagir à tout moment.

Son personnel est composé de 72 personnes dont 65 permanents (11 sont mis à sa disposition par l'Etat) et 7 temporaires. Parmi son personnel, on note la présence de 5 logisticiens de niveaux Licence et Master 2 en Transport Logistique.

2.2.4 Système d'achat

La C.R.S n'a pas l'habitude de faire des achats pour la plus part de ses interventions. Car c'est en fonction des dons reçus de l'Etat, des particuliers et du Mouvement de la Croix Rouge Croissant Rouge qu'elle distribue aux populations démunies.

Ainsi, il arrive parfois lors des programmes d'exécution qu'elle fasse des commandes de différents produits.

Cette commande se fait par l'expression des besoins, puis l'on passe à la recherche de facture pro format, puis à une analyse comparative des prix et après à l'application d'un bon de commande qu'on envoie au fournisseur retenu.

Cette commande se fait sur la base d'un manuel de procédure car elle fixe les modalités pour chaque type de produits de son prix unitaire, sa disponibilité et ses conditions de paiement.

2.2.5 Fonctionnement

➤ Hors catastrophe

La C.R.S travaille avec un certain nombre de partenaires dont le gouvernement et plus particulièrement la Primature, le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Intérieur qui est chargé de la gestion des catastrophes et d'autres partenaires dont les ONG et autres groupes de la société civile travaillant avec la communauté. Ce qui permet de coordonner les efforts dans les interventions humanitaires, d'éviter les doublons et de promouvoir le partage des ressources. Le Ministère de la Santé, qui assure la tutelle de la C.R.S, met à sa disposition un personnel technique. La C.R.S, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, participe au renforcement communautaire des programmes de santé par la mobilisation de ressources additionnelles auprès de ses partenaires ; elle élabore aussi des projets qu'elle exécute en partenariat avec les services déconcentrés du Ministère de la santé. Ce dernier associe la C.R.S dans l'élaboration et l'exécution de certains de ses programmes ou plan stratégique (campagnes nationales de vaccination et de distribution de moustiquaires, survie de l'enfant etc....).

La C.R.S est une agence d'exécution communautaire du Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) basé au niveau de la Primature dans le cadre d'un consortium avec la Wilaya à Touba.

La C.R.S est membre des groupes opérationnels « Secours / Sauvetage et Santé / Entraide du Plan ORSEC ». Elle est partie prenante de la Plateforme de Réduction des Risques Majeurs de Catastrophe, logée au niveau du Ministère de l'Intérieur.

En tant que membre du Mouvement de la Croix-Rouge / du Croissant Rouge, la C.R.S collabore avec un certain nombre de sociétés nationales participantes, dont la Croix Rouge danoise, espagnole, française et luxembourgeoise qui, pour la plupart, soutiennent les activités liées à la santé, au développement organisationnel et à la gestion des catastrophes.

➤ En cas de catastrophe

Le DREF (Disaster Relief Emergency Fund¹) est une composante vitale du système de réponse de la Fédération Internationale et accroît les capacités de réaction aux désastres des sociétés nationales. C'est une source d'argent non affectée à des projets créés par la Fédération en 1985 qui peut excéder 100 millions francs CFA pour assurer qu'un soutien financier est disponible pour des réponses de la Croix Rouge et du Croissant Rouge en cas d'urgence.

Pour ces interventions, la C.R.S procède à diverses évaluations avec l'aide des volontaires préalablement formés. D'abord à une évaluation préliminaire c'est-à-dire rapide qui est une estimation des dégâts et des conséquences en tenant en compte de l'évolution de la situation, elle fournit les besoins immédiats et les types d'intervention à envisager, elle dure en général une semaine. Ensuite il y a une évaluation détaillée avec des renseignements beaucoup plus précis qui permettent de prendre des décisions pour la conduite à tenir sur le terrain. Elle dure un mois. Enfin une évaluation continue qui aide à repérer les changements intervenus. Elle n'est utilisée en tant qu'information complémentaire et secondaire au cours des évaluations.

La C.R.S s'est organisée au niveau national, car elle a la disponibilité de ses volontaires à tout moment à travers le Sénégal. Donc, il y a un comité, un président, un secrétaire général plus les volontaires qui se regroupent presque toutes les semaines. Et à partir des informations concernant les articles à distribuer, ils se préparent en fonction du nombre de bénéficiaires avec les bons d'enlèvement pour le nombre d'articles à recevoir. Arrivés sur place, ils informent les bénéficiaires sur le jour de la distribution car ils sont tous impliqués par rapport à l'organisation pour une distribution équitable des produits. Souvent, les bénéficiaires viennent en masse ; par exemple s'ils sont au nombre de mille (1000), on les répartit en nombre de jours. Tel jour on distribue à deux cent (200) bénéficiaires jusqu'à ce que tous les articles soient donnés à leurs destinataires.

La C.R.S distribue des NFIs (Non-Food Items²) le plus souvent, ce qui facilite le stockage, le transport et la distribution ; car ce sont des produits non périssables, ni sensibles, qui ne se détériorent pas ; et rarement des vivres.

¹ Traduction libre : « Fonds d'urgence pour le secours en cas de désastre »

² Traduction libre : « Eléments non alimentaires »

Troisième partie : *Cadre analytique*

La troisième partie de ce mémoire sera l'occasion de présenter les résultats des recherches effectuées à l'aune de la problématique des dysfonctionnements de la logistique humanitaire. Ensuite, ces résultats feront l'objet d'une analyse dans le but d'apporter des réponses aux questions et hypothèses précédemment émises en vue de vérifier la validité de ces dernières. L'analyse de ces résultats permettra enfin, en fonction des points forts et des faiblesses constatées, de prescrire des recommandations destinées à optimiser la chaîne logistique humanitaire.

3.1 Présentation des résultats

3.1.1 Etude de la logistique de la C.R.S : cas de l'inondation à Thiès

Des pluies successives durant les journées du 02 et du 03 août 2011 ont engendré des inondations d'une grande ampleur dans la ville de Thiès, occasionnant des dégâts importants sur les habitations et sur le matériel et un impact certain sur la vie quotidienne de ces populations.

Voici le point de la situation réalisée après une évaluation poussée menée par la Croix Rouge Sénégalaise.

3.1.2 Dérroulement des faits

Les deux grandes premières importantes pluies enregistrées dans la ville de Thiès ont eu un impact fort visible dans la capitale du rail au Sénégal. Il s'agit de deux pluies survenues à un jour d'intervalle : d'abord une première pluie de 53 mm le 02 août 2011 qui a plongé dans l'eau les quartiers de Nguinth-extension, Keur Mame El Hadj, Takhikao, Hersent, Hersent 2, Sampathé, Aiglon, Payenne, Cité Lamine... Cette situation touche près de 200 ménages et plus de 1100 personnes de façon directe.

La seconde pluie est survenue le 03 août de 17 heures à 20 heures, avec une aggravation des dégâts constatés la veille et plus de 100 nouveaux ménages

THEME : L'étude des dysfonctionnements de la logistique humanitaire : Cas de la Croix Rouge Sénégalaise (C.R.S).

touchés. Actuellement la quasi-totalité des quartiers de cette ville sont sur les eaux.

Ces pluies ont entraîné des dégâts importants dans la population, surtout dans les quartiers périphériques avec l'écoulement des eaux. Des familles entières sont dans la rue car leurs maisons sont occupées par les eaux, les latrines et les fosses septiques communiquent directement avec les eaux stagnantes et il est fort à craindre une complication de la situation sur le plan de l'hygiène et de l'assainissement ainsi que sur le plan de la santé avec les maladies hydriques mais surtout le paludisme.

Photo n°1 : illustration d'une maison inondée par les eaux de pluies



Source : Rapport du Département des Opérations et de la Logistique de la C.R.S du mois de août 2011

Tableau n°1 : tableau récapitulatif des dégâts causés par les eaux de pluies

Commune	Familles	Personnes	Blessés	Décédés	Familles	Maisons	Puits submergés	Latrines

	touchées	touchés			déplacées	détruites	gés	inondées
Thiès	1321	5328	6	0	328	241	142	104

Source: Rapport Disaster Relief Emergency Fund (DREF) de la F.I.C.R

Ce tableau montre de manière générale les dégâts causés par ces pluies dans la région de Thiès.

Ainsi, l'on constate que 5328 personnes sont directement touchées, il est annoncé que 6 ont été blessés. Quelques 328 familles déplacées, dont les maisons ont été détruites, ont été évacuées par les volontaires de la C.R.S et logées temporairement dans des écoles ou maisons voisines.

3.1.3 Réaction de la Croix Rouge Sénégalaise

Vu la gravité de la situation, le Comité Régional de Thiès a mobilisé 30 volontaires dirigés par les responsables pour mener l'évaluation rapide et identifier les urgences avec l'utilisation des fiches de recensement¹.

En outre, dans le but de vérifier l'exactitude de la situation et son ampleur, une équipe a quitté la C.R.S le vendredi 05 août pour une mission d'évaluation, leur feed-back nous laisse penser que nous avons même sous-estimé la situation.

Ainsi, les volontaires de la C.R.S ont été déployés dès le début des inondations pour évaluer la situation. En coordination avec le Comité de désastre, les volontaires de la C.R.S restent engagés dans l'évaluation de besoins.

Ainsi, les volontaires vont dans les zones ciblées avec un ensemble de questions (formulaire d'évaluation initiale rapide²) pour identifier les familles à travers certains critères de vulnérabilités ; recueillent des informations sur chacune de ces familles.

La réponse prévue nécessitera l'utilisation des ressources du DREF pour cibler 1000 familles (4500 personnes). Cette réponse vise à réduire immédiatement la vulnérabilité à travers la mise à disposition d'équipement de secours essentiels, en vue d'améliorer les habitations de 328 familles déplacées, éviter la

¹ Cf. Annexe 3

² Cf. Annexe 4

survenance de maladies contagieuses et du paludisme et améliorer l'accès à l'eau potable, l'hygiène et la santé.

Photo n°2 : illustration d'une image des volontaires au secours des plus vulnérables



Source : Rapport du Département des Opérations et de la Logistique de la C.R.S du mois de août 2011.

3.1.4 Système d'approvisionnement des dons

La C.R.S procède à son intervention préliminaire grâce à son stock d'urgence composé de dons récoltés tout au long de l'année sous forme de dons spontanés ou parfois même au moment de catastrophes. Ces dons peuvent provenir pour la plus part de l'Etat, d'entreprises privées, de la F.I.C.R, du C.I.C.R ou de personnes.

Pour compléter les dons, un DREF a été voté c'est-à-dire la sollicitation de fonds d'urgence de la F.I.C.R, fonds qui sont à la disposition de toutes les S.N dont les pays sont dans une situation nécessitant une réponse rapide. Ce DREF est une composante vitale du système de réponse de la Fédération Internationale et accroît les capacités de réaction aux désastres des SN. Ainsi,

THEME : L'étude des dysfonctionnements de la logistique humanitaire : Cas de la Croix Rouge Sénégalaise (C.R.S).

après la fourniture par la C.R.S des données du terrain et d'un plan d'intervention pour l'assistance à la partie la plus vulnérable des populations touchées, un DREF a été finalisé et un « Memorandum of Understanding »¹ (MoU) signé entre la C.R.S et le Bureau Sahel de la F.I.C.R à Dakar, un fond de 192,662 CHF² (franc Suisse) a été alloué.

Ainsi, des fournisseurs de la place sont contactés par appel d'offre pour la commande de différents produits utiles à l'intervention.

Ces approvisionnements se font en fonction d'un manuel de procédure et c'est sur cette base que la C.R.S fait ces commandes, car il fixe les modalités pour chaque type de produit, son prix unitaire, la disponibilité et les conditions de paiement. La C.R.S a ces propres fournisseurs qui sont aptes à lui fournir à tout moment les articles dont elle a besoins pour son approvisionnement. Et la plupart de ces fournisseurs sont des commerçants de la place.

Ce DREF permettra de compléter la couverture des besoins comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°2 : Résumé du budget

Budget du groupe	Dotation budgétaire du DREF
Abris de soulagement	40,575
Vêtements et textiles	27,000
Eau et assainissement	61,268
Matériaux d'enseignement	2,275
Ustensiles et outils	9,220
Distribution et surveillance	5,000
Transport et coût du véhicule	15,670
Total du personnel	12,175
Atelier et formations	3,500
Voyage	1,750
Information et relation publique	1,000
Frais de bureau	500

¹ Traduction libre : « Accord de coopération »

² 1 CHF = 538,2783 Fcfa

Communication	500
Charges financières	500
Appui au programme	11,759
Total	192,662

Source: Rapport Disaster Relief Emergency Fund (DREF) de la F.I.C.R

3.1.4 Lieu de stockage des dons

La C.R.S a stocké ses dons au niveau du Centre d'Accueil de la C.R.S à Thiès plus exactement au dixième RIAOM soit trois kilomètres des lieux du sinistre.

Le stockage peut être défini comme la protection des approvisionnements suivant un système organisé, jusqu'à leur livraison pour être distribué, selon la prévision des réserves pour des besoins ultérieurs.

Le stockage va permettre l'entreposage des marchandises jusqu'à leur distribution effective.

3.1.6 Système de distribution

L'objectif de l'aide humanitaire est de distribuer l'aide de manière égalitaire et contrôlée afin d'éviter qu'elle ne tombe entre de « mauvaises mains » ou qu'elle ne soit perdue.

Une fois que le stock est en place, il faudra procéder à la distribution des produits. La distribution se fera en fonction d'une programmation de distribution. Les volontaires vont retourner au niveau de chaque quartier et regrouper les habitants dans leurs ménages respectifs. Le nom et les informations de chaque représentant de ménage seront enregistrés dans une fiche de recensement. Au moment de la distribution, il sera attribué des bons d'enlèvement¹ à chaque ménage dans lesquelles seront transcrites les informations déjà consignées dans les fiches. La présentation des cartes permet de vérifier l'identité du représentant de ménage. Les sources sont : sa carte d'identité mais aussi les

¹ Cf. Annexe 5

informations de la fiche de recensement ; si la vérification est satisfaisante, il recevra la quantité nécessaire conformément à la taille de son ménage après apposition de sa signature comme quoi la distribution a été effective.

Dans le cas où le représentant de ménage ne peut se déplacer, il peut dépêcher un récipiendaire qui viendra faire réception de l'aide en présence de trois témoins qui présenteront leurs cartes d'identités.

Les ménages identifiés lors du recensement des volontaires ont reçu des bons d'enlèvement et sont venus retirer leurs lots au niveau du Centre d'Accueil de la C.R.S à Thiès. La distribution a mobilisé cinquante (50) volontaires et a duré cinq (5) jours. Tous les 1000 lots de matériels ont été distribués à la fin des 5 journées d'assistance.

Ainsi, 5 types d'items ont été fournis à chaque ménage :

- MILDA ;
- Nattes ;
- Couvertures ;
- Seau de 15 litres avec couvercle ;
- Jerrycans de 20 litres ;
- Masques.

Une seconde distribution a été menée durant le laps de temps, à quelques jours d'intervalles avec comme constitution des lots de matériel d'hygiéniques suivant :

- 1 barre de savon 1kg ;
- 9 litres de javel ;
- 5 box de savon en poudre ;
- 100 aquatabs¹ ;
- 1 kit d'hygiène.²

¹ Comprimés pour purifier l'eau

² Cf. Annexe 6

3.2 Analyse des résultats

3.2.1 Points forts de l'intervention

3.2.1.1 Intervention rapide de la C.R.S

Cette rapidité est marquée par la mobilisation de trente (30) volontaires dans les heures qui suivent les importants dégâts causés par les eaux de pluies durant les journées du 02 et du 03 août 2011 pour une évaluation rapide et une assistance préliminaire des populations touchées par ces pluies.

Aussi, pour mener à bien ces interventions d'urgence, une équipe a quitté la C.R.S deux jours après les événements pour une mission d'évaluation. Cette équipe est composée de :

- 10 National Disaster Response Team (NDRT) / Watsan (Water and Sanitary)¹ pour l'hygiène, l'eau et l'assainissement ;
- 05 NDRT/ Basic qui sont des généralistes ;
- 05 NDRT/ Santé pour la sensibilisation des populations sur les cas de maladies comme le choléra, le paludisme... ;
- 05 NDRT/ Shelter pour l'installation des abris temporaires ;
- 30 Communitary Disaster Response Team pour la distribution des dons.

3.2.1.2 Capacité de disposer un fonds d'urgence pour ces interventions à l'immédiat

Grâce au DREFT de la Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, la C.R.S a la possibilité de disposer de fonds d'intervention pour intervenir le plus rapidement possible au secours des populations sinistrées et d'éviter que la situation ne s'aggrave.

Ce financement a permis à la Croix Rouge Sénégalaise de financer ces secours d'urgence dans un premier temps, de communication pour le

¹ Traduction libre : « Eau et Assainissement »

changement des comportements dans un second temps et enfin dans un troisième temps de construire et de réhabiliter des latrines.

L'utilisation du DREF a permis de cibler 1000 familles soit 4500 personnes. Cette réponse vise à réduire immédiatement la vulnérabilité à travers la mise à disposition d'équipement de secours essentiels, en vue d'améliorer les habitations de 328 familles déplacées, éviter la survenance de maladies contagieuses et du paludisme, et améliorer l'accès à l'eau potable, l'hygiène et la santé.

3.2.1.3 Réalisation des objectifs

A la suite de l'évaluation rapide effectuée, l'équipe de terrain a identifié les besoins immédiats et a réussi à évacuer les familles dont les maisons ont été détruites et loger temporairement dans des maisons ou écoles voisines.

Ainsi des actions de secours d'urgence ont été développées à l'endroit des 1000 ménages les plus vulnérables et les plus affectés. Ainsi, des articles d'items et des lots de matériel hygiéniques ont été fournis à chaque ménage :

- ✓ Moustiquaires à longue durée d'action (MILDA)
- ✓ Nattes
- ✓ Couvertures
- ✓ Seau de 15 litres avec couvercle
- ✓ Jerrycans de 20 litres
- ✓ 1 barre de savon de 1 kg ;
- ✓ 9 litres de javel ;
- ✓ 5 box de savon en poudre ;
- ✓ 100 aquatabs ;
- ✓ Masques ;
- ✓ 1 kit d'hygiène (brosse à dent, serviettes etc.).

Après les activités d'urgence et la fin de la saison des pluies, nous avons procédé au recensement des ménages demandeurs pour la reconstruction ou la réhabilitation des latrines. Ainsi, 40 latrines ont été reconstruites et 60 réhabilitées.

Un ingénieur en génie civil a été contracté ainsi qu'un maçon professionnel pour accompagner les 50 volontaires qui devraient exécuter cette tâche. Une formation de cinq jours a été faite en amont pour harmoniser la démarche et un pool de cinq NDRT WATSAN a été déployé sur place pour l'accompagnement technique. Le point focal WATSAN du Bureau Sahel de la F.I.C.R a été aussi sollicité pour un appui technique. Sur 25 jours, toutes les 100 latrines ont été réalisées par cette équipe.

Aussi, une campagne de communication sur trois aspects a été réalisée :

- ❖ L'accrochage et l'utilisation des Moustiquaires Imprégnés à Longue Durée d'Action (MILDA) ;
- ❖ Les mesures d'hygiène dans des inondations ;
- ❖ La communication pour le changement des comportements.

Ainsi, trois spécialistes en hygiène, eau et assainissement membre du NDRT WATSAN de la C.R.S, ont dans un premier temps formé 50 volontaires du Comité Départemental de Thiès dans ces domaines précis durant cinq jours, ainsi que sur les outils de sensibilisations communautaires en hygiène et assainissement. Après la formation, une campagne de 15 jours a été déroulée en partenariat avec les districts sanitaires de la ville de Thiès et le Service National de l'Hygiène. Ainsi, les volontaires ont identifié les 8 quartiers les plus touchés et un plan de progression a été élaboré et validé avec les autorités administratives de la ville de Thiès.

3.2.2 Points faibles de l'intervention

3.2.2.1 Absence de lieu de stockage des dons plus proche des sinistrés

Cette absence s'explique par le fait que tous les dons sont stockés au niveau du Centre d'Accueil de la C.R.S qui est loin du lieu de la zone de sinistre. Ce qui cause une énorme difficulté pour la distribution.

Aussi l'accès dans la zone de sinistre est difficile pour les volontaires lors des recensements, même les camions et les véhicules ne pouvaient pas accéder pour positionner les dons au près des sinistres, or en matière d'aide humanitaire les dons doivent être à portée de main pour les populations

défavorisées. C'est pourquoi les ménages identifiés sont venus récupérer leurs lots eux-mêmes.

Mais aussi, l'espace est restreint pour accueillir de grandes capacités.

3.2.2.2 Inaccessibilité des lieux du sinistre

L'inaccessibilité est marquée par l'envahissement des eaux de pluies au niveau des marchés et autres places publiques, et les fosses septiques ainsi que les toilettes communiquent directement avec ces eaux stagnantes, et inondant toutes les rues des quartiers. Ces perturbations rendent difficiles l'intervention des secouristes et des volontaires pour la collecte des informations, et surtout la distribution des dons aux populations démunies.

C'est pourquoi les familles identifiées lors du recensement des volontaires et qui ont reçu des dons d'enlèvement sont venus eux-mêmes retirer leurs lots avec leurs propres moyens au Centre d' Accueil de la Croix Rouge à Thiès.

Or en matière humanitaire, les intéressés doivent recevoir leurs dons à des endroits proches d'eux ; et tel n'est pas le cas, car les secouristes ne disposent pas des moyens de transports aptes à transporter les dons vers leurs destinataires à cause des eaux stagnantes.

3.2.2.3 Manque de moyens de transports et absence de stockage

Ce manque de moyens de transports se justifie par l'existence de deux camions pour faire le déplacement des dons sur tout le territoire sénégalais. Cette insuffisance les pousse souvent à aller louer des camions auprès de certains transporteurs. Ce qui cause parfois une perte de temps de pouvoir aller tout le temps chercher des transporteurs entraînant des coûts en surplus, car la location est trop chère parce que ces chauffeurs demandent parfois plus que le prix normal.

Mais aussi le stockage se fait dans des conditions difficiles du fait de l'inexistence de normes de stockage, et du manque de matériels de stockages comme les palettes, les transpalettes et les chariots élévateurs. Ce qui rend la

THEME : L'étude des dysfonctionnements de la logistique humanitaire : Cas de la Croix Rouge Sénégalaise (C.R.S).

manutention brutale, car les produits sont mis dans des cartons et arrimés les uns sur les autres.

3.3 Solutions

Dans le cadre de la réponse aux urgences, les solutions suivantes sont à privilégier :

3.3.1 Installation d'entrepôts dans les zones les plus proches des lieux des sinistres

Pour faciliter la distribution et permettre aux sinistrés de recevoir leurs dons dans les meilleures conditions et sans se déplacer, la C.R.S devrait implanter des entrepôts proches des bénéficiaires pour minimiser les distances à parcourir et faciliter ainsi l'accès aux produits. Car l'acheminement des dons plus près des zones touchées est gage d'efficacité pour l'organisation et l'intervention.

3.3.2 Accessibilité des lieux du sinistre

La C.R.S devrait mettre en place une politique de réhabilitation d'infrastructure pour faciliter l'accès des secouristes dans les zones sinistrées afin de pouvoir intervenir le plus promptement possible.

Pour se faire, la C.R.S devrait aménager des pistes pour faciliter l'accès aux lieux. Encore faut-il les positionner de manière assez stratégique pour que le transport et le taux de service soient réellement optimisés. Mais aussi pour une prise en charge efficace, la C.R.S peut regrouper les habitations ou les habitants des lieux du sinistre dans des zones qui n'ont pas été touchées par les inondations en leur installant des abris provisoires juste le temps d'évacuer l'eau des pluies.

3.3.3 Transport et stockage à externaliser

Le terme externaliser décrit « un transfert stable et durable d'un processus jusqu'alors interne à un opérateur. Elle permet de faire appel à des spécialistes qui assureront une fonction qui ne relève pas du cœur de métier de l'entreprise

et pour laquelle des fournisseurs indépendants sont normalement plus efficaces et plus compétitifs ».

L'externalisation de prestation de services logistiques et principalement motivée par la volonté d'atteindre une plus grande flexibilité et d'optimiser ses coûts d'exploitation.

Le transport est souvent le maillon faible de la logistique. En effet, il est soumis aux pressions les plus diverses de l'environnement, et l'acheminement reste délicat. Dans l'action humanitaire, l'origine de l'intervention est due à la guerre, à une catastrophe naturelle, ou encore aux épidémies. Cependant, les épidémies ont lieu dans des pays pauvres aux infrastructures précaires. Dans tous ces cas, les infrastructures tendent à être endommagées. Les modes d'acheminement les plus courants sont l'avion et surtout le transport routier. En effet, la voie routière, sans être la plus sûre, est la seule à être présente partout. Il est vrai que de plus en plus, dans le secteur privé, entrepôt et logistique sont externalisés. Les entreprises, tout comme les ONG, veulent se concentrer sur leur cœur de métier, et conclure que confier ces activités à des prestataires logistiques leur sera bénéfiques.

De même, certains ONG ont donc mis en place, afin d'être prête à partir, des entrepôts où sont disposés des palettes de vêtements, médicaments, nourritures, etc. Souvent des Kits sont déjà préparés afin que les ONG lors de l'apparition de crises, puissent envoyer en même temps que les équipes d'urgence de quoi s'installer et fournir les premières aides.

Ainsi, la C.R.S dans le but d'optimiser ses interventions et d'être flexible, doit externaliser son transport et son stockage, car son parc automobile est très réduit (deux camions pour tout le territoire national), mais aussi par l'absence de matériels de stockage.

Conclusion

Les désastres sont des scénarios dynamiques et changeants, ce qui signifie que les ONG doivent sans cesse s'adapter, ajuster ses stratégies, innover pour pouvoir répondre efficacement à leurs objectifs fixés. Pour cela, il est important d'évaluer l'opération en marche, en prenant en compte ce que la réalité sur le terrain nous indique.

La gestion des approvisionnements humanitaires ne peut pas être considérée comme une action isolée, sporadique et spontanée. Elle doit faire partie d'un processus global de planification et de préparation, et cela a tout son sens dans la mesure où elle soulage de manière notoire les populations sinistrées.

Ainsi, suite à notre étude, nous pouvons constater que la logistique humanitaire et notamment dans le cas de la Croix Rouge Sénégalaise, connaît des dysfonctionnements pour son intervention. Car les lieux de stockage ne sont pas appropriés parce que éloignés du lieu des sinistres et il convient de trouver chaque fois que cela est possible, des endroits à proximité de la zone du sinistre. Mais aussi du fait du manque de moyens de transport pour accéder facilement dans les zones à risque entraîne des difficultés pour une intervention rapide et efficace.

Cependant, grâce au fonds de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, la C.R.S s'approvisionne de manière assez rapide pour venir en aide les populations défavorisées.

Ainsi, il est à noter que la C.R.S n'est pas une structure qui intervient sur le plan international comme le font certains organismes. Son domaine d'intervention est très limité. C'est une Société Nationale reconnue comme une association humanitaire d'utilité publique qui vient en appui aux sinistrés, le temps que l'Etat puisse prendre en charge ses populations.

Cette étude nous a également permis de comprendre le Mouvement Croix Rouge Croissant Rouge et d'apprécier le partenariat qui existe entre eux.

Mais aussi la réactivité qui consiste en la capacité à pouvoir réagir le plus tôt possible, car c'est souvent des vies qui sont en danger, ce qui lui donne cette particularité à être une logistique d'urgence.

THEME : L'étude des dysfonctionnements de la logistique humanitaire : Cas de la Croix Rouge Sénégalaise (C.R.S).

La logistique humanitaire aujourd'hui peut alors se définir comme une logistique humaine qui intègre les concepts les plus évolués. Sa technicité est la même que celle que l'on connaît dans la logistique industrielle. Mais les logisticiens humanitaires doivent savoir faire preuve d'imagination et d'adaptabilité pour évoluer dans des contextes sans cesse changeants.

La logistique humanitaire est donc une logistique de « bon sens », où il faut, avec le minimum de moyens, aider au maximum.

Références Bibliographiques

Entretiens :

- BALL Ibrahima, Assistant logistique au Comité International de la Croix-Rouge (C.I.C.R).
- NDOYE Khady Wade, Chef de service logistique à la Croix-Rouge Sénégalaise (C.R.S).
- NIANG Assane, Chef du parc automobile et assistant du chef de service logistique à la C.R.S.
- Sy Cheikh Oumar, Adjoint du chef de département logistique à la C.R.S.
- THIOME Ibrahima Maralaye, Chef de département logistique à la C.R.S.

Sites Internet :

- [http:// www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)
- [http:// www.humanis.org](http://www.humanis.org)
- [http:// www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)
- [http:// www.medecinsdumonde.org](http://www.medecinsdumonde.org)
- [http:// fr.Wikipédia.org](http://fr.Wikipédia.org)

Sources Universitaires :

- CHITOU, Ibrahima. Le rôle de la logistique dans la gestion de crise humanitaire : anticiper, prévoir, organiser et intervenir. Mémoire de fin d'étude : Transport et Logistique : Université Paris 1. Paris. 2007. 94 pages.
- MOUNDZIBOUET, Kevin R. Analyse de la chaîne logistique pour une prise en charge des sinistrés en cas de catastrophe au Sénégal : cas FICR. Mémoire de maîtrise : Transport et Logistique : Institut Supérieur des Transports. Dakar. 2009. 56 pages.
- SAETTI, A., CAUET, O. La logistique humanitaire : besoins, enjeux, moyen, cadre réglementaire, étude de cas. Expression Communautaire en formation Continue. Paris 2009. 26 pages.